



PROGRAMME DE FORMATION

Detailing : Préparation & Rénovation Intérieure

Durée : 3 jour (21 h) Mis à jour : 08/2025

Taux de Satisfaction : 100%

Tarif : 1 335 € TTC (Groupe) - 1 665 € TTC (individuel)

Public visé : Débutants, porteurs de projet, professionnels de l'automobile (préparateurs VO/VN, carrossiers) souhaitant se spécialiser dans la préparation intérieure à haute valeur ajoutée.

Prérequis : Aucun.

Format : Groupe 6 max - Individuel possible

Objectif général : Être capable de réaliser un nettoyage en profondeur, de traiter les problématiques spécifiques (taches, odeurs, usures) et d'appliquer les protections adéquates sur toutes les surfaces d'un habitacle.

Objectifs pédagogiques opérationnels : À l'issue des 3 journées, le stagiaire sait :

1. Diagnostiquer les différents matériaux d'un habitacle (plastiques, cuirs, tissus, alcantara) et les types de salissures.
2. Maîtriser les techniques de nettoyage à la vapeur et à l'injecteur-extracteur.
3. Détacher efficacement les tissus, moquettes et plafonniers.
4. Réparer une brûlure de cigarette sur un siège en tissu.
5. Appliquer les protections spécifiques (dressings, traitements céramiques) sur plastiques, tissus et cuirs.
6. Mettre en œuvre un protocole de destruction d'odeurs (traitement à l'ozone).
7. Effectuer un contrôle qualité complet de la préparation intérieure.

Programme horaire détaillé (21h) :

- JOUR 1 - Fondamentaux, Surfaces Dures & Vapeur
 - 09h00-10h00 : Accueil, sécurité. Théorie : La chimie du nettoyage intérieur, les matériaux, et comment ne pas les endommager.
 - 10h00-11h00 : Pratique : Préparation du poste de travail, aspiration profonde et dépoussiérage à l'air comprimé/brosses.
 - 11h00-12h30 : Pratique : Nettoyage et dégraissage des surfaces dures (plastiques, vinyles) avec la technique du "double seau intérieur".
 - 13h30-15h30 : Pratique : Utilisation du nettoyeur vapeur pour décrasser et désinfecter les rails de sièges, grilles d'aération, plastiques texturés.
 - 15h30-17h00 : Pratique : Application des protections (dressings) sur les surfaces dures, rendu mat/satiné, protection UV.
- JOUR 2 - Nettoyage en Profondeur des Textiles
 - 09h00-10h00 : Théorie : Les types de taches (organiques, grasses, tanins) et les produits détachants spécifiques.
 - 10h00-12h30 : Pratique : Utilisation de l'injecteur-extracteur pour le shampoing des sièges et moquettes.
 - 13h30-15h30 : Pratique : Technique de nettoyage du plafonnier (ciel de toit) sans le décoller.
 - 15h30-17h00 : Pratique : Application des traitements de protection hydrophobes sur les tissus et moquettes.
- JOUR 3 - Techniques de Rénovation & Finitions
 - 09h00-10h30 : Théorie et Démo : La réparation de trous de cigarette (préparation, collage, remplissage avec fibres).
 - 10h30-12h30 : Pratique : Ateliers de réparation sur des gabarits de tissu.
 - 13h30-15h00 : Théorie et mise en route : Le traitement des odeurs. Protocoles de sécurité et utilisation d'un générateur d'ozone.
 - 15h00-16h00 : Pratique : Les finitions parfaites : nettoyage des vitres sans traces, écrans, et contrôle qualité final.
 - 16h00-17h00 : Bilan de la formation, questions/réponses, remise des attestations.

Compétences visées : C1-C7 (Diagnostic Intérieur, Nettoyage vapeur, Injection-Extraction, Détachage, Réparation tissu, Application de protections, Traitement des odeurs).

Méthodes : ≈ 15% théorie / 85% pratique.

Évaluation : Observation continue, mise en situation finale (nettoyage complet d'un siège taché + réparation d'un trou de cigarette sur un gabarit).

Matériel : Nettoyeur vapeur, injecteur-extracteur, brosses spécifiques, tornador, kit de réparation tissu, produits détachants, traitements anti-odeurs (générateur d'ozone), protections et dressings intérieur.

Livrables : Fiche mémo des types de tâches et solutions, protocole de destruction d'odeurs, check-list de contrôle qualité intérieur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement applicables au sein de **BIIIG Academy**. Il s'impose à tous les stagiaires dès leur entrée en formation.

Article 2 – Hygiène et sécurité

- Les stagiaires doivent se conformer aux consignes de sécurité données par le formateur.
- Le port d'une **tenue adaptée** (vêtements de travail, chaussures fermées) est obligatoire.
- Toute consommation d'alcool ou de substances prohibées est strictement interdite.

Article 3 – Comportement

- Les stagiaires s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les formateurs, le personnel et les autres stagiaires.
- Les violences verbales ou physiques, ainsi que tout comportement perturbateur, entraînent une exclusion immédiate sans remboursement.

Article 4 – Assiduité et ponctualité

- Les stagiaires doivent respecter les **horaires fixés** : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00.
- Les formations individuelles peuvent être adaptées en fonction des contraintes du stagiaire (sur demande).
- Toute absence doit être justifiée.

Article 5 – Matériel pédagogique

- Le matériel confié reste la propriété de **BIIIG Academy**.
- Toute dégradation volontaire donnera lieu à une facturation.

Article 6 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont **strictement protégés** par le Code de la propriété intellectuelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FORMATIONS BIIIG ACADEMY

1. Inscription

- L'inscription devient définitive après réception du **contrat de formation signé** et du versement d'un **acompte de 50 %** (sauf financement FAFCEA, OPCO ou France Travail).
- Le solde doit être réglé **15 jours calendaires avant le début de la formation**.

2. Prix et financement

- **Tarif** : 1 347 € TTC (groupe : 449 €/jour) • 1 665 € TTC (individuel : 555 €/jour)
- Les repas sont à la charge du stagiaire (possibilités à proximité : **Super U, pizzeria, restaurants**).

3. Lieu de formation

Formations dispensées à : **BIIIG Academy – 1b rue de Sarlat, 67920 Sundhouse**

- Gare SNCF : **Sélestat** (15 km, environ 15 minutes en voiture).

4. Annulation et rétractation

- **Par le stagiaire** : o Annulation possible jusqu'à **30 jours avant** le début de la formation : remboursement intégral des sommes versées.
o Moins de 20 jours : aucun remboursement ne sera effectué.
- **Par BIIIG Academy** : o En cas de force majeure ou nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être annulée ou reportée. Le stagiaire sera remboursé intégralement.

5. Responsabilité

- BIIIG Academy ne pourra être tenue responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets personnels.
- Chaque stagiaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

6. Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques, supports, cours et documents remis restent la propriété exclusive de **Laurent Scrementi © 2025**. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation expresse.

7. Litiges

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant les juridictions compétentes de Strasbourg.

Date et Signature

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des CGV et s'engage à les respecter.

Renvoyer les documents par retour de mail daté, signé et paraphé à chaque page à :
formations@misterbigdetailing.com